



# Budget Primitif 2022

---

ERWAN GARGADENNEC

MAIRE ADJOINT AUX FINANCES

BRUNO MARTINS

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Accès de réception en préfecture  
023-212309603-20220413-DEL-2022-035-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2022  
Date de réception préfecture : 13/04/2022

# Orientations stratégiques du Budget 2022

- La commune n'activera pas le levier fiscal compte tenu d'une pression fiscale locale (communale et intercommunale) élevée : les recettes fiscales vont évoluer de 10,955 M€ à 11,163 M€
- La commune n'a pas prévu d'augmenter la politique tarifaire
- La commune va maintenir l'encours de dette

Résultats  
provisaires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Budget général

- Le Budget général présente un excédent de fonctionnement cumulé de 2 305 714, 04 € qui résulte de :
- 18 236,8 M€ (recettes de fonctionnement réalisées en 2021)
- - 17 768,6 M€ (dépenses de fonctionnement réalisées en 2021)
- + 1 837,6 M€ (excédent 2020)

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Budget général

- Le Budget général présente un déficit d'investissement cumulé de 51 725, 34 € qui résulte de :
- 6,410 M€ (recettes d'investissement réalisées en 2021)
- - 8,698 M€ (dépenses d'investissement réalisées en 2021)
- + 2,237 M€ (excédent 2020)

Résultats  
provisaires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Budget général

- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif provisoire fait l'objet d'une reprise anticipé par décision du Conseil Municipal.
- Le résultat à affecter est le résultat cumulé, soit le résultat de l'exercice précédent tenant compte du report du résultat de fonctionnement N-2 :

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Budget general

- L'affectation du résultat décidée par le Conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement N-1.
- Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de cloture (51 725,34 €) + solde des restes à réaliser :
  - 529 278,36 € qui résulte lui-même du solde des dépenses à réaliser (6,595 M€) – solde des recettes à réaliser (6,066 M€).
  - Le besoin de financement de la section d'investissement N-1 est donc : 581 003,70 € qu'il est proposé d'affecter en réserve au compte 1068.
  - Le résultat de fonctionnement reporté (sur la ligne 002) est donc 2 305 714,04 € - 581 003,70 € soit 1 724 710,34 €

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Restauration  
collective

- Le Budget Restauration collective présente un excédent de fonctionnement cumulé de 32 179 € qui résulte de :
  - 1,286 M€ (recettes de fonctionnement réalisées en 2021)
  - - 1,260 M€ (dépenses de fonctionnement réalisées en 2021)
  - + 6,4 k€ (excédent 2020)

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Restauration  
collective

- Le Budget Restauration Collective présente un déficit d'investissement cumulé de 10 176,17 € qui résulte de :
- 31,1 k€ (recettes d'investissement réalisées en 2021)
- - 30,3 k€ (dépenses d'investissement réalisées en 2021)
- - 11 k€ (déficit 2020)
- **L'excédent brut global de clôture s'élève à 22 003,43 €**



Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Lotissements  
communaux

- Le Budget Lotissements communaux présente un excédent de fonctionnement cumulé de 1 € qui résulte de :
- 386 217 € (recettes de fonctionnement réalisées en 2021)
- - 386 216 € (dépenses de fonctionnement réalisées en 2021)

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

Lotissements  
communaux

- Le Budget Lotissements communaux présente un excédent d'investissement cumulé de 163,31 € qui résulte de :
- 386 216 € (recettes d'investissement réalisées en 2021)
- - 386 236 € (dépenses d'investissement réalisées en 2021)
- + 183,31 € (excédent 2020)
- **L'excédent brut global de clôture s'élève à 164,31 €**

Résultats  
provisoires

Comptes  
administratifs  
anticipés

CAVL

- Le Budget CAVL présente un excédent de fonctionnement cumulé de 5 795,98 € qui résulte de :
- 391 722 € (recettes de fonctionnement réalisées en 2021)
- - 390 070 € (dépenses de fonctionnement réalisées en 2021)
- + 4 143 € (excédent 2020)
- Soit **un excédent brut global de clôture de 5 795 €**

Budget Général  
Section  
Investissement

Dépenses  
engagées non  
mandatées au  
31/12/2021  
(Restes à réaliser)

- Le total de cette section s'élève à 6 595 952 € avec 2 immobilisations en cours majeures :
- La restructuration du Musée de la Sénatorerie
  - => 3 488 762 €
- La restructuration de Tremplin Nature
  - => 1 349 221 €

Budget Général  
Section  
Investissement

Recettes  
engagées et non  
perçues au  
31/12/2021  
(Restes à réaliser)

- Le total de cette section s'élève à 6 066 673 € avec 4 subventions majeures :
- La subvention d'équipement Région Musée de la Sénatorerie
  - => 639 622 €
- La subvention d'équipement FEDER Musée de la Sénatorerie
  - => 1 287 560 €
- La DETR Tremplin Nature
  - => 735 593 €
- La DETR Musée de la Sénatorerie
  - => 407 415 €

# Budget Général

- Le Budget général en section fonctionnement (en dépenses, comme en recettes) augmente de
- 19 431 000 € en 2021
- 20 120 000 € en 2022

# Budget Général

## Section

## Fonctionnement

## Les Charges

- Les “Achats et variations des stocks” diminue entre le BP 2021 (1,994 M€) et le BP 2022 (1,970 M€) avec quelques évolutions notables :
- + 44 k€ pour l'électricité et le gaz
- + 12 300 € pour l'eau et l'assainissement (reprise des activités avec la fin du covid)
- - 50 300 € pour les autres matières et fournitures (liés à la diminution des travaux en régie)

# Budget Général

## Section Fonctionnement

### Les Charges

- Les "Autres charges externes et services extérieurs – Comptes 61" diminue entre le BP 2021 (1,464 M€) et le BP 2022 (1,318 M€) avec quelques évolutions notables :
- - 26 450 € pour les locations mobilières (achat de photocopieurs et ré-affectation de crédits – dont culturels – à de l'investissement)
- - 50 300 € de maintenance (baisse de maintenance de l'éclairage public pour prendre en compte des réserves non consommées)
- - 30 000 € études et recherches (restent 45 k€ pour l'AMO delegation SP du cinema et aménagements de Courtille)
- - 50 750 € des autres frais divers (pas de tête d'affiche pour les Nuits d'Eté)



# Budget Général

## Section Fonctionnement

### Les Charges

- Les "Autres charges externes et services extérieurs Comptes 62" diminue de 53 150 € entre le BP 2021 et le BP 2022 avec quelques évolutions notables :
- Baisse des charges Fêtes et Cérémonies (-43 000 € illuminations de Noël)
  - - 23050 € pour les Catalogues et Imprimés
  - + 6000 Frais de gardiennage (Forêt / ONF)
  - - 20 000 € Entretien des bassins et grilles eaux pluviales
  - - 25 000 € (Loyer CCI pour les services techniques)
- **Ces baisses significatives traduisent les efforts des services de la Mairie pour contribuer à la maîtrise des charges**

Budget Général

Section

Fonctionnement

Les Charges

- Le compte Impôts et Taxes évolue peu (- 2 200 €) alors que le Compte Charges de personnel devrait atteindre 10,03 M€ en augmentant de 104 000 € en raison de la prise en compte de diverses mesures : reclassement des catégories C, Avancements d'échelons et de grades + 1% de marge de sécurité.
- Cette évolution sera plus importante en fonction de la revalorisation de l'indice des fonctionnaires annoncée par le Gouvernement (entre 1 et 4%).

# Budget Général

## Section Fonctionnement

### Les Charges

- Les autres charges de gestion courante augmentent de 48 000 € :
- + 42 000 € pour l'externalisation des sauvegardes messageries et serveurs (Compte 6512)
- - 44 000 € pour les budgets annexes
- + 33 100 € (compte 65548) pour les déchets de balayage p/c par EVOLIS (gravillons souillés)
- Les subventions aux associations sont stables (une subvention de 18 000 € à ALISO vient accroître le montant mais cette subvention était versée avant via le budget du CAVL)
- A noter que les indemnités des élus seraient impactées par l'évolution du point d'indice de la fonction publique.

# Budget Général

## Section Fonctionnement

### Les Charges

- En atténuation de produits, à noter l'Attribution de Compensation à reverser à la CAGG à hauteur de 312 000 € (compte 73928).
- Les Charges financières diminuent de 25 500 €
- Les Charges exceptionnelles diminuent de 30 000 €, essentiellement en raison de la fin des remboursements des entrées piscine (-31 000 €). Les aides au loyer pour les commerces sont ajustées à 12 000 € (contre 15 000 € en 2021 et un CA à 7 368 €). Il est prévu 16 000 € (compte 6714) pour les bourses aux étudiants en médecine. La subvention aux budgets annexes diminue 313 k€ à 301 k€
- Les dotations aux amortissements diminuent de 60 000 €

# Budget Général

## Section de fonctionnement

### Les Recettes

- Les produits des services et du domaine devraient augmenter de 69 500 €
- + 17 000 € Recettes horodateurs
- Les redevances et les droits des services à caractère social sont rapprochés du CA : 98 000 € au BP pour 92 089 € au CA
- Les autres prestations de services (recettes Tremplin Nature, ...) devraient augmenter (+ 35 000 €) avec la ré-ouverture et le fonctionnement normal des services
- Les remboursements de frais augmentent :
  - Compte 70876 : Frais de la Maison de Projet (+ 5 500 €) remboursés par l'Agglo
  - Compte 70878 : Frais de la Maison des associations (+ 14 000 €)
- Les travaux réalisés en régie vont diminuer de 100 k€ (compte 722) passant de 500 000 € à 400 000 €.

## Budget Général

## Section de fonctionnement

## Les Recettes

- Le compte Impôts et Taxes augmente de 483 000 € :
- + 337 000 € d'impôts directs locaux
- L'attribution de Compensation passe de 1,93 M€ à 1,619 M€
- Le FPIC est maintenu à 160 000 €
- Légère baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux liés aux transactions immobilières par rapport au CA 2021 = 318 922 € contre 270 000 € au BP 2022

# Budget Général

## Section de fonctionnement

### Les Recettes

- + 71 700 € pour les autres produits de gestion courante (CA 2021 = 153 k€) :
  - Les revenus des immeubles augmentent significativement passant de 86 800 € à 150 500 € en raison du loyer à percevoir pour les locaux d'Enedis, avenue de Laure, et la fin d'exonération de loyer pour un employé communal.
- Les dotations, subventions et participations sont en nette diminution de 146 k€ :
  - - 20 k€ Dotation forfaitaire (baisse de 1,04 %)
  - + 29 k€ DSU
  - - 25 k€ DNP
  - - 48 k€ participation Etat pour Notre-Dame
  - - 12 800 € Subvention DRAC
  - - 20 k€ Dotation Etat pour un poste d'adulte-relais
  - - 51 800 € Autres participations (dont CEJ CAF)

# Budget Général

## Section de fonctionnement

### Les Recettes

- Les atténuations de charges augmentent essentiellement du fait du remboursement par l'Etat de la prime inflation (compte 6419) : 36 500 € au BP 2022 contre 10 000 € au BP 2021
- En produits exceptionnels, peu de changements car les opérations ponctuelles figurent dans le CA. Pour 2021, il y avait plus de 55 000 € pour la garantie de l'entreprise LUREAU et la vente de 2 immeubles de la ville pour plus de 240 k€.
- Le total des recettes de fonctionnement s'établit à 20 120 000 €.



Budget  
Restauration  
Collective

Section  
Fonctionnement

Les Dépenses

- Le virement à la section d'investissement diminue (de 53 000 € à 7 000 €) permettant de réduire de 44 000 € la subvention d'équilibre.
- Les dépenses alimentaires représentent un poste important qui diminue légèrement de 444 600 € à 436 900 € pour se rapprocher des données du Compte administratif (413 872 €).
- La part des produits bio, locaux ou labelisés augmente : pour les viandes, poissons, elle passe par exemple de 40 000 € à 80 000 € entre les 2 Budgets Primitifs.
- Le dispositif "petit déjeuner" passe de 30 000 € à 2 500 €.

Budget  
Restauration  
Collective

Section  
Fonctionnement

Les Dépenses

- Les charges à caractère général diminuent (- 5 500 €) entre les 2 budgets primitifs pour se rapprocher du CA (493 581 €).
- Les charges de personnel augmentent de 22 000 €, les autres postes de dépense évoluent peu.
- Les dépenses diminuent de 25 000 € entre les 2 BP pour atteindre 1 346 000 € en 2022.

Budget  
Restauration  
Collective

Section  
Fonctionnement

Les Recettes

- L'essentiel des recettes est constitué :
- De la subvention d'équilibre qui diminue de 44 000 € pour atteindre 650 000 €
- Des produits des services et des ventes qui augmentent de 15 500 € pour atteindre 656 000 €.
- Les produits des ventes proviennent essentiellement des redevances des services périscolaires (310 000 €) et du portage des repas à domicile (205 000 €)

Budget  
Restauration  
Collective

Section  
Investissement

- Les autres matériels augmentent de 5 000 € à 21 500 € en raison de l'équipement de barquettes en verre (et plus en aluminium) pour le portage des repas à domicile.
- Ce budget enregistre néanmoins une baisse des investissements en 2022, passant de 85 000 € à 51 000 €.

# Budget

## Lotissements communaux

- Le budget diminue en raison de la baisse des stocks de terrains aménagés qui passe de 347 800 € en 2021 à 210 570 € en 2022.
- La subvention d'équilibre du Budget Général vient couvrir la différence entre le prix de revient et le prix de vente inférieur à celui-ci d'environ 15 / 16 € / m<sup>2</sup>.
- La vente permet de réaliser un reversement de l'avance faite par le Budget Général à hauteur de 70 930 € (cette somme se retrouve dans la section investissement du budget général – compte 276348 Créances sur BA – et dans le budget Lotissements communaux en dépenses d'investissements – compte 168748-)
- Le budget s'établit au final à 281 500 € en 2022 contre 386 800 € en 2021.

## Budget

### Centre d'Animation de la Vie Locale

- Le budget diminue de 450 k€ à 436 k€
- La subvention à ALISO (fonction accueil) explique l'augmentation de 10 400 € des autres frais divers (compte 6188).
- Les remboursements des frais au budget général sont ré-affectés du compte 62871 au compte 6215 suite aux remarques de la mission DRFIP.
- La baisse des subventions aux associations s'explique par la prise en charge par le Budget Général d'une subvention à ALISO à hauteur de 17 600 €. La baisse de la subvention d'équilibre (-25 000 €) s'explique aussi par ce transfert de subvention.

## Programme d'acquisition et de travaux

## Restes à réaliser 2021 dans le cadre des Autorisations de Programme

- Restructuration du Musée
- 50 000 € Crédits nouveaux
- 3 488 762 € Restes à réaliser (RAR)
- 2 768 769 € RAR Recettes
- Restructuration Tremplin Nature
- 410 000 € Crédits nouveaux
- 1 349 221 € RAR Dépenses
- 1 420 402 € RAR Recettes
- OPAH-RU
- 68 500 € Crédits nouveaux
- 40 800 € RAR Dépenses

Programme  
d'acquisition et de  
travaux

Restes à réaliser  
2021  
hors Autorisations  
de Programme

- Réhabilitation de l'hôtel de ville (2è et 3è étages)
- 15 000 € Crédits nouveaux
- 406 455 € RAR Dépenses
- 348 654 € RAR Recettes
- Réhabilitation de l'hôtel de ville (1er étage + archives)
- 450 000 € Crédits nouveaux
- 101 884 € RAR Dépenses
- Demande DETR 2022 = 224 k€
- Bâtiment SOFYLO-ENEDIS
- 457 000 € Crédits nouveaux
- 282 000 € Recettes DETR + DSIL
- Piscine
- 3 M€ Crédits nouveaux
- 160 147 € RAR Dépenses
- 2 219 275 € de recettes attendues (80%)



Programme  
d'acquisition et  
de travaux

Opérations 2021  
non réalisées

- Serres municipales
- 10 000 € (étude d'enfouissement des cuves de récupération d'eau)
- Résidentialisation des pieds d'immeubles – Beauregard (portée par Creusalis avec 20 % de participation ville)
- 52 000 €
- Aide aux propriétaires pour rehabilitation de cellules commerciales
- 20 000 €
- Etude d'éligibilité du dispositif RHI-THIRORI pour rehabilitation d'immeubles en centre-ville
- 24 500 €
- AMO Réhabilitation Petit Théâtre
- 60 000 €

Programme  
d'acquisition et de  
travaux

Opérations  
Nouvelles  
(financement  
DETR 2022  
demandé)

- Programme annuel de voirie
- 940 000 € (303 994 € / 40 % de recettes DETR)
- Programme annuel éclairage public
- 200 000 € (35 % de recettes DETR soit 58 333 €)
- Sécurisation des accès dans les écoles
- 65 000 € (80 % de recettes DETR soit 39 826 €)
- Acquisition foncière du parking Dr Guisard
- 249 000 € (50 % de recettes DETR soit 124 500 €)

Programme  
d'acquisition et de  
travaux

Opérations  
Nouvelles  
(financement  
DETR 2022  
demandé)

- Refonte du site internet Guérétoise de spectacle 10 000 €
- Mobilier pour les loges Guérétoise de spectacle 3 000 €
- Audit de sécurité du Système d'Information 30 000 €
- **Soit un programme d'investissement de 6 114 000 €**
- Il faut ajouter à cela :
- 618 000 € de programmes récurrents (814 000 € en 2021 hors éclairage public)
- 400 000 € de travaux en régie (500 k€ en 2021)



# Ville de GUERET Budget Primitif 2022

## Fin de présentation

---

MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION !